



BREVET DES RANDONNEURS MONDIAUX de 200km

Samedi 5 Avril 2025 : Accueil 5h30 : Départ de 6h à 6h30 - Délais Maximum : 13 h 00

Ce brevet est une randonnée vélo, aucun temps ni classement ne sera publié

Parcours **Trace pour G.P.S** : <https://www.openrunner.com/route-details/18795593>

Club organisateur Assas Cyclisme Évasion (www.assas-cyclisme-evasion.fr), code ACP : 34 – 8309

Responsable : Gérald Razier, courriel : gerald.razier@orange.fr

Tel : 06 77 45 71 90 (uniquement en cas d'urgence)

Validation par ACP (<https://www.audax-club-parisien.com/organisation/brm-monde>)

N° d'homologation du parcours : 2025 LR 01

RÈGLEMENT

Le brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés, à partir de 18 ans. Les participants sont considérés en excursion personnelle. Ils sont soumis au **respect strict du code de la route**, des arrêtés Préfectoraux et Municipaux des localités traversées et aux consignes écrites ou orales de l'organisation, ainsi qu'aux injonctions des services de Police ou de Gendarmerie. Les groupes ne devront pas dépasser 20 personnes.

Le port du **casque est obligatoire**.

Le port du **gilet haute visibilité** est obligatoire, si la visibilité est insuffisante de jour comme de nuit.

L'utilisation du **prolongateur de cintre**, est vivement déconseillé dans le roulage en groupe.

Les cycles utilisés par les pratiquants doivent être conformes aux dispositions réglementaires en vigueur.

L'usage des VAE est interdit.

Le respect de ces dispositions est de la seule responsabilité des participants.

Assurance :

Comme le Code du Sport l'exige l'organisateur souscrit pour les non licenciés FFCT une assurance de Responsabilité Civile.

Le participant atteste sur l'honneur :

- **Avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'or annexée au bulletin d'inscription.**
- **Être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours proposé.**
- **Avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité.**

En cas d'urgence appeler : organisateur 06 77 45 71 90 pompiers :18 Samu :15 112

Parcours : Le parcours ne sera pas fléché. Il est doit être effectué avec respect d'itinéraire, en autonomie et à allure libre. **La carte de route nominative** reçu à l'accueil, doit être validée au départ et à chaque lieu de contrôle, ainsi qu'à l'arrivée : **Oblitérer la carte de route** avec courtoisie, sur les lieux indiqués par l'organisation, autrement le commerce local pour trouver un coup de tampon, sinon prise de photo de la signalétique du lieu de contrôle, avec le vélo devant.

Avant départ du brevet, à la Boulangerie : Remise cartes de route nominative, après paiement et signature de la feuille d'émergence entre 5h30 et 6h30. Départ libre à partir de 6h.

Retour brevet : La Brasserie l'Inattendue vous accueille à votre arrivée, pour y déposer votre carte de route en indiquant l'heure d'arrivée, une boisson vous sera offerte. À défaut, déposez les cartes de route (avec l'heure d'arrivée à Assas) dans la boîte aux lettres de l'organisateur, au 105 rue de la Chicane. C'est la rue en face la pharmacie, 100 m plus bas à gauche.

- Inscription limité à 99 participants

- Aucune inscription sur place

Inscription en ligne : Via le site club de l'Audax-Club-Parisien, avec un paiement PayPal :

[Audax Club Parisien - Brevet des Randonneurs Mondiaux \(BRM\)](#)

Par courriel : le bulletin doit être correctement rempli et signé + photocopie de licence FFCT, adresse gerald.razier@orange.fr jusqu'au Vendredi 4 Avril 2025 à 18h. Paiement au retrait de la carte de route.

Par courrier postal : Jusqu'au Jeudi 3 Avril 2025, adresse Gérald Razier, 105 Rue de la Chicane 34820 Assas, à joindre dans l'enveloppe, le bulletin d'inscription correctement rempli avec la photocopie de la licence FFCT.